



Coupe sombre dans le budget alloué aux fonds sociaux ! Non, Monsieur le Ministre votre politique n'est pas sociale !

Aujourd'hui on dénombre 1,2 million d'enfants pauvres en France soit 10% d'élèves. Cette pauvreté loin de s'atténuer s'accroît et malgré les politiques déployées ce chiffre n'a pas baissé depuis 10 ans.

Cette pauvreté est bien sûr économique, mais elle a aussi un impact social, joue sur la confiance en soi et le rapport à l'avenir, autant de conditions qui ne sont pas favorables à la réussite scolaire des élèves.

Monsieur le Président lui-même le disait en avril dernier, « *l'école doit être un creuset de notre République, avec une attention particulière aux territoires les plus fragiles, les inégalités depuis 30 ans ne cessent de progresser selon l'endroit de sa naissance, de sa famille, de l'école fréquentée etc* » et Monsieur Blanquer de dire quant à lui que « *l'accompagnement social est l'une des clés de la réussite de toutes et tous les élèves* ».

Pourtant notre ministre a décidé de réduire de moitié le budget alloué aux fonds sociaux passant de 59 millions à 30,2 millions pour 2020.

Cette aide est pourtant un droit pour les élèves, celui de pouvoir aller à l'école, d'apprendre et d'avoir les moyens de le faire. Le droit aussi de toutes les victimes à être accompagnées tant que la société est organisée de façon inégalitaire et injuste.

Cette aide n'est pas superflue, elle permet à certains élèves, les plus pauvres, de partir en voyage scolaire, de pratiquer une activité sportive avec des vêtements appropriés, pour d'autres de bénéficier de la prise en charge des frais engendrés par la carte de transport, pour d'autres encore de déjeuner à la cantine sans que cela empiète sur le budget de leur famille et parfois même leur assure ainsi le seul repas digne de ce nom dans la journée, d'aller en cours avec le matériel demandé ou encore de pouvoir acheter une paire de lunettes indispensable etc.

Peut-on mesurer l'impact de l'humiliation subie par un-e élève qui ne peut pas partir en voyage scolaire avec ses camarades de classe ? Peut-on imaginer le courage qu'il faut à certaines familles pour demander et accepter cette aide car c'est mettre en avant qu'à un moment donné en tant que parents vous ne pouvez pas subvenir aux besoins de vos enfants ? Et pourtant les plus démunis comme tout à chacun ont eux aussi leur dignité et demander une aide peut être une humiliation de plus.

Cette aide n'est pas superflue quand on sait que l'échelon maximum attribué pour les bourses nationales au collège est de 450 euros par an soit, 2 euros par jour et par élève, sur les 180 jours de classe que compte l'année scolaire. Et cela quand l'élève et sa famille ont pu accéder à ce droit, aujourd'hui lui aussi mis à mal par la dématérialisation des dossiers.

Cette aide n'est pas superflue quand on sait que l'éducation nationale dépense 70 millions d'euros par an pour payer aux élèves des classes préparatoires des heures de préparation aux examens.

Mais cette aide c'est aussi souvent le moyen pour les personnels des établissements et notamment les assistant-e-s sociaux-ales de rencontrer les familles, de mettre à jour d'autres difficultés et de les accompagner au mieux.

Malgré cela, notre ministre ne voit que les reliquats de ces fonds sociaux, sans se poser la question des raisons de leur existence. Alors voilà quelques éléments de réponse.

Depuis plusieurs années, aucune création de poste d'assistant-e-s sociaux-ales, de CPE ou encore d'infirmier-e-s scolaires, personnels indispensables au repérage des difficultés sociales, peu ou pas d'informations transmises aux membres des équipes éducatives mais aussi aux élèves et à leurs familles. Car là où le service social en faveur est présent, là où le volet social apparaît dans les projets d'établissements, là où les commissions fond social existent, là où les enseignant-e-s n'ont pas à gérer des classes aux effectifs surchargés, alors les fonds sociaux sont utilisés et permettent de soutenir ponctuellement des élèves dans leur scolarité.

Alors non, les fonds sociaux ne sont pas une aumône faite aux pauvres et répondent à de véritables besoins. Dans une société où le système économique et politique s'accommode d'enfants empêchés par la pauvreté alors cela suffit à le condamner.

La CGT Educ'action, dit non aux économies sur les crédits destinés aux plus démunis et demande au minimum le maintien du budget alloué aux fonds sociaux ainsi que la revalorisation des bourses nationales des collèges et lycées permettant l'accès aux droits commun à un plus grand nombre de familles.